



**Canadian
Race Relations
Foundation**

**Fondation
canadienne des
relations raciales**

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

**Rapport financier trimestriel non audité
Deuxième trimestre de l'exercice 2017-2018,
terminé le 30 septembre 2017**

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Rapport financier trimestriel non audité Deuxième trimestre de l'exercice 2017-2018, terminé le 30 septembre 2017

Table des matières

Rapport de gestion financière	3
Déclaration de responsabilité de la direction	9
États financiers trimestriels non audités	10
État de la situation financière	
État des résultats	
État des gains et pertes de réévaluation	
État de l'actif net	
État des flux de trésorerie	
Notes complémentaires sélectionnées – États financiers trimestriels non audités	14

Rapport de gestion financière

Deuxième trimestre de l'exercice 2017-2018, terminé le 30 septembre 2017

Reportez-vous au rapport de gestion présenté dans le rapport annuel du 31 mars 2017. Vous trouverez ci-après une mise à jour pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017.

Analyse de l'état de la situation financière

	30 septembre 2017	31 mars 2017	Variation	
	\$	\$	\$	%
Actif				
Trésorerie	175 994	78 439	97 555	124
Placements et actif du fonds de dotation	29 488 120	29 476 426	11 694	0
Charges payées d'avance et créances	59 114	396 174	(337 060)	(85)
Immobilisations	18 573	25 883	(7 310)	(28)
Total de l'actif	29 741 801	29 976 922	(235 121)	(1)
Passif et actif net				
Créditeurs et charges à payer	10 016	171 770	(161 754)	(94)
Salaires à payer et avantages sociaux futurs	7 354	22 744	(15 390)	(68)
Apports reportés et produits reportés	600	8 200	(7 600)	(93)
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	4 334	4 906	(572)	(12)
Actif net	29 719 497	29 769 302	(49 805)	(0.2)
Total du passif et de l'actif net	29 741 801	29 976 922	(235 121)	(1)

Actif

La **trésorerie** est composée de fonds en banque et des soldes de trésorerie non affectée détenus par les gestionnaires de placements de la Fondation. Au 30 septembre 2017, le total de la trésorerie détenue dans les comptes bancaires d'exploitation était de 90 830 \$ et les soldes de trésorerie non affectée entre les mains des gestionnaires de placements totalisaient 85 164 \$.

Analyse de l'état de la situation financière (suite)

La valeur des **placements et de l'actif du fonds de dotation** a augmenté de 0,04 % ou 11 694 \$ pour le semestre terminé le 30 septembre 2017 en regard de celle au 31 mars 2017. Il y a eu un virement de 250 000 \$ des placements vers le compte bancaire d'exploitation. Pour le semestre terminé le 30 septembre 2017, l'ensemble du portefeuille a affiché un rendement de 1 % ou 273 460 \$ (2016 – 5 % ou 1 303 553 \$), déduction faite de tous les frais et taxes. Le taux de rendement excluant les pertes de réévaluation (non réalisées) est de 2,09 % ou 577 681 \$ (2016 – 11 % ou 2 951 989 \$).

Les **charges payées d'avance et créances** ont fléchi de 337 060 \$ par rapport au 31 mars 2017. Cette baisse s'explique notamment par la diminution de 199 458 \$ des créances pour le projet « Le Canada, notre pays » du gouvernement du Canada, de la baisse de 14 524 \$ des créances sur les gestionnaires de placements de la Fondation pour les opérations en cours et de la réduction de 29 075 \$ des dividendes à recevoir et de 24 257 de la TVH à recevoir.

Les **immobilisations** ont diminué de 7 310 \$ pour le semestre terminé le 30 septembre 2017 comparativement au 31 mars 2017, en raison de l'amortissement de 7 310 \$ en fin de période de l'ensemble des immobilisations.

Passif

Les **créiteurs et charges à payer** ont baissé de 161 754 \$ au cours du semestre terminé le 30 septembre 2017 par rapport au 31 mars 2017. La diminution est surtout attribuable à la réduction de 40 164 \$ des sommes à payer aux gestionnaires de placements de la Fondation pour les opérations en cours et à la baisse de 121 391 \$ des dettes fournisseurs.

Les **salaires à payer et avantages sociaux futurs** ont diminué de 15 389 \$ pour le semestre terminé le 30 septembre 2017 en comparaison du 31 mars 2017 en raison principalement de la réduction du personnel de projet.

Les **apports reportés et produits reportés** ont baissé de 7 600 \$ pour le semestre terminé le 30 septembre 2017 comparativement au 31 mars 2017, par suite surtout des produits reportés de 7 000 \$ du conseil scolaire de district de Halton qui ont été constatés à titre de produits pendant cette période.

L'**actif net** a diminué de 0,2 % ou 49 805 \$ au cours du semestre terminé le 30 septembre 2017 par rapport au 31 mars 2017, en raison notamment de l'excédent des produits par rapport aux charges de 254 416 \$, diminué de la perte (non réalisée) de réévaluation de 304 221 \$ sur le portefeuille de placements pour le semestre considéré.

Analyse de l'état des résultats

	30 septembre 2017	30 septembre 2016	Variation	
	\$	\$	\$	%
Produits				
Projets financés	7 000	270 696	(263 696)	(97)
Parrainages, dons et apports, honoraires et gala de financement	5 224	-	5 224	s.o.
Publications, produits en nature et divers	25	97	(72)	(74)
Total des produits	12 249	270 793	(258 544)	(95)
Produits financiers nets				
Produits financiers gagnés	294 120	326 747	(32 627)	(10)
Variations de la juste valeur – réalisées	283 561	2 625 242	(2 341 681)	(89)
Produits financiers nets	577 681	2 951 989	(2 374 308)	(80)

Les produits de 7 000 \$ provenant **des projets financés** représentent le versement que la Fondation a reçu du conseil scolaire de district de Halton. Les produits du 30 septembre 2016 étaient constitués des versements reçus du ministère du Patrimoine canadien pour le projet « Le Canada, notre pays » qui a pris fin en mars 2017.

Les produits de **parrainages, dons et apports, honoraires et gala de financement** ont trait aux honoraires reçus pour des conférences publiques, aux dons et aux produits découlant de parrainages et du gala de financement.

Produits financiers nets gagnés : La principale source de financement de la Fondation provient des produits financiers réalisés sur le placement de l'apport initial de 24 millions de dollars. Les produits financiers gagnés comprennent les intérêts, les dividendes et les distributions, après déduction des frais de gestion de portefeuille. Les produits financiers gagnés au cours du semestre terminé le 30 septembre 2017 s'élèvent à 294 120 \$, soit une baisse de 32 627 \$ par rapport au semestre terminé le 30 septembre 2016.

Les **variations de la juste valeur réalisées** sur les placements au cours du semestre terminé le 30 septembre 2017 comprennent un gain réalisé de 296 198 \$ sur la vente de placements, diminué d'une perte de change réalisée de 12 638 \$, soit une diminution de 2 341 681 \$, en comparaison du semestre terminé le 30 septembre 2016, découlant principalement de la vente de placements (canadiens et américains) en 2016 qui avaient dégagé des gains réalisés de 983 740 \$ et des gains de change réalisés de 1 393 039 \$.

Les gains (pertes) non réalisés sur les placements évalués à la juste valeur sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Les variations non réalisées de la juste valeur des placements au cours du semestre terminé le 30 septembre 2017 ont représenté une perte de 304 221 \$ contre une perte de 1 648 436 \$ pour la période terminée le 30 septembre 2016, découlant principalement de la vente de placements (canadiens et américains).

Analyse de l'état des résultats (suite)

Charges	Semestre terminé le 30 septembre 2017			Semestre terminé le 30 septembre 2016			Variation	
	FCRR	Projets financés	Total	FCRR	Projets financés	Total	\$	%
Salaires et avantages sociaux	\$ 169 707	\$ -	\$ 169 707	\$ 149 788	\$ 175 135	\$ 324 923	(155 216)	(48)
Honoraires et frais de déplacement des membres du Conseil d'administration	39 519	-	39 519	21 979	-	21 979	17 540	80
Loyer	36 195	-	36 195	21 849	22 622	44 471	(8 276)	(19)
Honoraires professionnels	22 938	5 479	28 416	21 996	5 877	27 873	543	2
Frais administratifs et généraux	15 021	-	15 021	14 704	1 516	16 220	(1 199)	(7)
Conférences, colloques et consultations	14 092	-	14 092	12 790	18 614	31 404	(17 312)	(55)
Communications	12 888	-	12 888	17 318	25 466	42 784	(29 895)	(70)
Éducation du public	7 446	-	7 446	1 745	-	1 745	5 700	327
Amortissement	7 309	-	7 309	7 805	-	7 805	(495)	(6)
Charges diverses	4 920	-	4 920	4 033	-	4 033	887	22
Colloque du Prix d'excellence et gala de financement	-	-	-	23 650	-	23 650	(23 650)	100
Total des charges	330 034	5 479	335 513	297 656	249 230	546 886	(211 373)	(39)

Le total des charges de la Fondation s'est élevé à 335 513 \$ pour le semestre terminé le 30 septembre 2017. Les fonds ont été utilisés principalement dans trois domaines, soit les salaires et avantages sociaux, les honoraires et frais de déplacement des membres du Conseil d'administration et le loyer, qui se sont élevés à 169 707 \$, à 39 519 \$ et à 36 195 \$ respectivement.

Les charges de **salaires et avantages sociaux** ont connu une baisse de 155 216 \$ par rapport au 30 septembre 2016 en raison de l'achèvement du projet « Le Canada, notre pays » en mars 2017.

Les honoraires et frais des membres du **Conseil d'administration** ont augmenté de 17 540 \$ pour le semestre terminé le 30 septembre 2017 en comparaison du semestre terminé le 30 septembre 2016

Analyse de l'état des résultats (suite)

La charge de **loyer** pour les locaux à bureaux a diminué de 8 276 \$ au cours du semestre terminé le 30 septembre 2017 par rapport au 30 septembre 2016 en raison d'un rajustement aux impôts fonciers des années antérieures payés au propriétaire.

Les **honoraires professionnels** représentent des frais pour des services juridiques, de comptabilité et organisationnels. Il n'y a pas eu de changement important dans ces charges.

Les **frais administratifs et généraux** ont diminué de 1 199 \$ au cours du semestre terminé le 30 septembre 2017 par rapport au 30 septembre 2016, à cause principalement de la baisse des frais pour les fournitures de bureau et l'assurance.

Les charges de **conférences, colloques et consultations** ont diminué de 17 312 \$ au cours du semestre terminé le 30 septembre 2017 en comparaison du 30 septembre 2016 en raison de l'achèvement du projet « Le Canada, notre pays » en mars 2017.

Les **communications** représentent des frais engagés relativement aux relations publiques et avec les médias. Elles ont subi une baisse de 29 895 \$ par rapport au 30 septembre 2016, principalement attribuable à l'achèvement du projet « Le Canada, notre pays ».

Le **Colloque du Prix d'excellence et gala de financement** est un événement qui se tient tous les deux ans. Les charges pour le trimestre terminé le 30 septembre 2016 représentaient les frais pour les déplacements, les repas, l'hébergement, les subventions aux lauréats, les conférenciers, les panélistes, la location de salles et sites de réunions, les documents imprimés et les frais d'audiovisuel et d'interprétation simultanée liés à l'événement qui s'est déroulé en octobre 2016, à Toronto.

Perspectives d'avenir

Exercice 2017-2018

Au cours de l'exercice 2017-2018, la Fondation canadienne des relations raciales continuera à financer ses programmes et activités de base au moyen des produits financiers tirés de la dotation initiale. Également, compte tenu du succès de la mise en œuvre et de l'achèvement des deux subventions pluriannuelles antérieures de la Fondation, cette dernière cherche d'autres sources de financement pour la réalisation de son mandat et la promotion de sa vision.

La Fondation continuera de mettre l'accent sur la production de liens pour promouvoir l'approfondissement des conversations à travers le pays tout en élargissant la portée et la profondeur de ses programmes en tant que porte-parole national afin de renforcer les relations raciales harmonieuses. Ses activités de programme concordent à la marque unique de la Fondation en tant que principal facilitateur et ressource pour l'évolution de relations raciales positives. Ce n'est pas le rôle de la Fondation d'être un ardent défenseur et elle n'est pas dotée de moyens pour le faire.

Une grande priorité pour l'exercice sera l'élaboration et la mise sur pied d'un Conseil spécial et d'un Cercle de mécènes, composés d'experts, de leaders communautaires et d'éminents Canadiens. Le Conseil spécial, dont les membres seront nommés en vertu des articles 12 et 16 de la Loi, fournira des conseils stratégiques au Conseil d'administration de la Fondation sur la gamme complète des activités entreprises par la Fondation pour réaliser son mandat. En outre, l'exercice sera marqué par l'accent mis sur la création d'un solide système de ressources en ligne pour promouvoir la mission et la vision de la Fondation, incluant le centre d'échange d'information.

Perspectives d'avenir (suite)

La Fondation a budget des revenus d'exploitation approuvé de 741 000 \$ et un budget de dépenses de 954 000 \$ pour 2017-2018. Les budgets approuvés ont été établis en ayant conscience des contraintes financières auxquelles fait face la Fondation dans le contexte économique actuel et de la fin du projet triennal financé par le gouvernement. Les budgets approuvés pour l'exercice sont suivis de près par la haute direction, le Comité des finances et de vérification et le Conseil d'administration. Les rapports sur les écarts budgétaires sont examinés et surveillés régulièrement. Le cas échéant, des ajustements sont effectués en consultation avec le Comité des finances et de vérification, sous réserve de l'approbation du Comité exécutif du Conseil d'administration. Toutes les dépenses sont régies par le budget approuvé et les résolutions du Conseil d'administration, ainsi que par les lignes directrices et politiques pertinentes du gouvernement. Afin de renforcer davantage la surveillance, la direction devra obtenir l'approbation préalable du Conseil d'administration ou du Comité exécutif pour toute dépense qui dépassera de plus de 10 % le montant budgété approuvé par le Conseil. Des états financiers et notes complémentaires trimestriels sont également préparés selon les normes du Conseil du Trésor et sont postés sur le site Web de la Fondation.

Les programmes et les activités de la Fondation sont élaborés conformément à son Plan stratégique, qui continue de poursuivre l'élan que s'est donné la Fondation, de s'appuyer sur ses réussites antérieures, et de mettre au défi la Fondation d'effectuer des innovations en matière de technologie et de programmation. Bien que le Plan stratégique fasse progresser la Fondation dans l'harmonisation des enjeux contemporains en matière de relations raciales, il représente un engagement envers la générosité d'esprit traditionnelle démontrée par l'Association nationale des Canadiens d'origine japonaise lors de la signature de l'Entente de redressement des Canadiens japonais et la défense pour la création de la Fondation canadienne des relations raciales. Son objectif central est établi dans la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*, approuvée en 1990.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Rapport financier trimestriel non audité

Semestre terminé le 30 septembre 2017

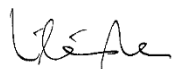
Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels **non vérifiés** donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

La directrice générale,

Le directeur, Finances et Administration,



Lilian Ma

Arsalan Tavassoli, MA, CPA, CGA

Le 25 novembre 2017

Le 25 novembre 2017

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS
État de la situation financière

	30 septembre 2017	31 mars 2017
	\$	\$
Actif		
À court terme		
Trésorerie (note 3)	175 994	78 439
Charges payées d'avance	19 241	27 511
Créances (note 6)	39 873	368 663
Placements (note 4)	377 247	329 589
	612 355	804 202
Actif du fonds de dotation (note 5)	25 454 249	25 987 800
Placements (note 4)	3 656 624	3 159 037
Immobilisations (note 8)	18 573	25 883
	29 741 801	29 976 922
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	10 016	171 770
Salaires à payer (note 6)	7 354	22 744
Apports reportés et produits reportés (note 10)	600	8 200
	17 970	202 714
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition (note 9)	4 334	4 906
	22 304	207 620
Actif net		
Non affecté	4 363 498	4 102 344
Investi en immobilisations (note 13)	14 239	20 977
Gains de réévaluation cumulés	1 341 760	1 645 981
Affecté aux fins de la dotation (note 5)	24 000 000	24 000 000
	29 719 497	29 769 302
	29 741 801	29 976 922

Obligations contractuelles (note 11)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS

État des résultats

	Trimestre terminé le		Semestre terminé le	
	30 septembre 2017	30 septembre 2016	30 septembre 2017	30 septembre 2016
Produits	\$	\$	\$	\$
Projets financés	-	115 271	7 000	270 696
Parrainages, dons et apports, honoraires et gala de financement	224	-	5 224	-
Publications, produits en nature et divers	-	-	25	97
	224	115 271	12 249	270 793
Charges (note 14)				
Charges de programmes	78 686	100 335	161 117	140 397
Frais administratifs	27 557	34 390	57 673	48 558
Frais d'exploitation	20 650	6 696	45 267	25 689
Réunions du Conseil d'administration	20 989	2 642	39 519	21 979
Éducation du public et formation	5 876	74	7 446	1 745
Recrutement et formation du personnel	1 212	-	3 932	298
Conférences, colloques et consultations	1 025	4 030	14 092	12 790
Systèmes d'information et développement	208	1 273	676	1 533
Frais financiers	187	108	312	255
Projets financés	29	112 623	5 479	268 046
Centre d'éducation et de formation	-	1 946	-	1 946
Colloque du Prix d'excellence et gala de financement	-	7 635	-	23 650
	156 419	271 752	335 513	546 886
Insuffisance des produits par rapport aux charges avant les produits financiers nets sur placements	(156 195)	(156 481)	(323 264)	(276 093)
Produits financiers nets sur placements (note 12)	186 374	411 141	577 681	2 951 989
Excédent des produits par rapport aux charges	30 540	254 660	254 416	2 675 896

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS
État des gains et pertes de réévaluation

	30 septembre 2017	31 mars 2017
	\$	\$
Gains de réévaluation cumulés au début de la période	1 645 981	3 060 051
Gains (pertes) non réalisés imputables aux éléments suivants :		
Placements de portefeuille et actif du fonds de dotation dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif	292 539	1 681 668
Instruments financiers désignés comme étant classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur	(287 923)	(111 405)
Montants reclassés à l'état des résultats :		
Placements de portefeuille et actif du fonds de dotation dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif	(317 511)	(3 001 563)
Instruments financiers désignés comme étant classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur	8 676	17 230
Pertes de réévaluation nettes de la période	(304 221)	(1 414 070)
Gains de réévaluation cumulés à la fin de la période	1 341 760	1 645 981

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS
État de l'évolution de l'actif net

30 septembre 2017	Non affecté	Investi en immobilisations	Gains de réévaluation cumulés	Dotation	30 septembre 2017
	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net au début de la période	4 102 344	20 977	1 645 981	24 000 000	29 769 302
Excédent des produits par rapport aux charges	254,416	-	-	-	254,416
Pertes de réévaluation	-	-	(304,221)	-	(304,221)
Variation nette de l'actif net investi en immobilisations (note 13)	6,738	(6,738)	-	-	-
Actif net à la fin de la période	4,363,498	14,239	1,341,760	24,000,000	29,719,497

État de l'évolution de l'actif net
Exercice terminé le 31 mars 2017

31 mars 2017	Non affecté	Investi en immobilisations	Gains de réévaluation cumulés	Dotation	31 mars 2017
	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net au début de l'exercice	969 938	33 573	3 060 051	24 000 000	28 063 562
Excédent des produits par rapport aux charges	3 119 810	-	-	-	3 119 810
Pertes de réévaluation	-	-	(1 414 070)	-	(1 414 070)
Variation nette de l'actif net investi en immobilisations (note 13)	12 596	(12 596)	--	--	--
Actif net à la fin de l'exercice	4 102 344	20 977	1 645 981	24 000 000	29 769 302

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS

État des flux de trésorerie

	Trimestre terminé le		Semestre terminé le	
	30 septembre 2017	30 septembre 2016	30 septembre 2017	30 septembre 2016
	\$	\$	\$	\$
Activités de fonctionnement				
Excédent des produits par rapport aux charges	30 540	254 660	254 416	2 675 895
Éléments sans incidence sur la trésorerie				
Amortissement	3 692	3 979	7 309	7 805
(Gains) réalisés liés aux instruments financiers dans les placements et l'actif du fonds de dotation (note 12)	(28 933)	(248 462)	(283 561)	(2 625 242)
	5 300	10 177	(21 835)	58 458
Variations des actifs et passifs d'exploitation hors trésorerie				
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	10 180	(7 127)	8,270	9 377
Diminution (augmentation) des créances	59 342	(132 163)	314 266	298 173
Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer et salaires à payer	2 564	(3 683)	(136 529)	(268 937)
Diminution des apports reportés et produits reportés	(300)	(300)	(7 600)	(600)
Rentrées (sorties) de fonds nettes – activités de fonctionnement	77 085	(133 096)	156 572	96 471
Activités d'investissement en immobilisations				
Entrées d'immobilisations	-	(1 843)	-	(1,843)
Sorties de fonds nettes – activités d'investissement en immobilisations	-	(1 843)	-	(1 843)
Activités d'investissement				
Produit de la vente de placements du fonds de dotation et d'autres placements	919 367	1 902 209	3 637 380	19 631 810
Achat de placements pour le fonds de dotation et d'autres placements	(1 061 520)	(1 995 323)	(3 695 825)	(19 796 820)
Sorties de fonds nettes – activités d'investissement	(142 153)	(93 114)	(58 445)	(160 010)
Activités de financement				
Remboursement des obligations locatives	(287)	(276)	(571)	(609)
Sorties de fonds nettes – activités de financement	(287)	(276)	(571)	(609)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(65 355)	(228 328)	97 555	(70 990)
Trésorerie au début de la période	241 349	338 968	78 439	181 629
Trésorerie à la fin de la période	175 994	110 639	175 994	110 639

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS
Deuxième trimestre de l'exercice 2017-2018, terminé le 30 septembre 2017

Les états financiers trimestriels non audités doivent être lus dans le contexte des états financiers audités du 31 mars 2017 de la Fondation canadienne des relations raciales publiés dans son rapport annuel de 2016-2017 et du compte rendu inclus dans le présent rapport financier trimestriel.

1. Description de l'organisme

La Fondation canadienne des relations raciales (la « Fondation ») a été constituée en vertu de la législation canadienne, soit la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales* de 1991.

La mission de la Fondation consiste à faciliter, dans l'ensemble du pays, le développement, le partage et la mise en œuvre de toute connaissance ou compétence utile en vue de contribuer à l'élimination du racisme et de toute forme de discrimination raciale au Canada.

Le Centre d'éducation et de formation de la Fondation élabore et offre des ateliers d'éducation et de formation en matière de diversité, d'équité et de droits de la personne ayant trait aux relations raciales harmonieuses.

La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et, à ce titre, n'est pas assujettie à l'impôt canadien sur les bénéfices.

2. Principales méthodes comptables

a) Mode de présentation

La Fondation a préparé les états financiers en appliquant les chapitres de la série 4200 des normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public.

La Fondation applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports pour les organismes sans but lucratif.

b) Comptabilisation des produits

i) Dons et apports

Les dons et les apports comprennent les apports reçus du gouvernement et d'entités non gouvernementales qui ne font pas partie du périmètre comptable du gouvernement fédéral, tels des particuliers et des fondations.

Les dons et les apports non affectés sont comptabilisés en produits dans l'état des résultats au moment où ils sont reçus ou à recevoir, si la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée.

Les dons et les apports grevés d'affectations d'origine externe à des fins déterminées sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en produits dans l'état des résultats de la période au cours duquel des charges connexes sont engagées.

Une dotation est un apport grevé d'une affectation externe en vertu de laquelle l'organisme est tenu de maintenir en permanence les ressources attribuées, comme stipulé. Les dotations sont comptabilisées comme des augmentations directes de l'actif net dans l'exercice où elles sont reçues, ce qui est conforme à la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

2. Principales méthodes comptables (suite)

b) Comptabilisation des produits (suite)

ii) Produits financiers nets

Les opérations de placement sont comptabilisées selon la date de transaction. La comptabilité selon la date de transaction constate un élément d'actif à recevoir et la somme à payer à la date de transaction. On décomptabilise un élément d'actif vendu et on comptabilise tout gain ou toute perte sur cession, ainsi que la somme à recevoir de l'acheteur, à la date de transaction.

Les produits financiers comprennent les intérêts sur la trésorerie, les intérêts sur les placements en instruments à taux fixe et l'actif du fonds de dotation, les dividendes et les gains et pertes réalisés sur la vente de placements et d'éléments de l'actif du fonds de dotation classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

La Fondation comptabilise les variations non réalisées de la juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

Les pertes de valeur, telles que définies à la note 2 d), sont comptabilisées dans les produits financiers nets à l'état des résultats.

Les intérêts provenant de la trésorerie et des placements en instruments à taux fixe et de l'actif du fonds de dotation sont comptabilisés en produits lorsqu'ils sont gagnés. Les dividendes sont comptabilisés en produits à la date ex-dividende. Les distributions sont comptabilisées en produits à la date à laquelle la distribution est déclarée.

Les coûts de transaction, tels que les frais de courtage engagés lors de l'achat et la vente de placements et d'éléments de l'actif du fonds de dotation, sont passés en charges au moment où ils sont engagés et imputés aux produits financiers des placements et de l'actif du fonds de dotation comptabilisés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

Les honoraires des conseillers en placement sont passés en charges au moment qu'ils sont engagés et imputés aux produits financiers.

iii) Parrainages

Les parrainages non affectés sont comptabilisés en produits au moment où ils sont reçus ou à recevoir, si la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée. Les parrainages grevés d'affectations d'origine externe sont reportés et comptabilisés en produits de la période au cours de laquelle les obligations connexes sont exécutées.

2. Principales méthodes comptables (suite)

b) Comptabilisation des produits (suite)

iv) Dons en nature

Les dons reçus sous forme de biens et de services sont comptabilisés dans les présents états financiers lorsque la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque les biens et les services en question sont utilisés dans les activités normales de la Fondation et auraient été autrement achetés. Les produits et les charges compensatoires provenant de biens et de services reçus en nature sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de leur réception.

v) Services rendus par les bénévoles

La Fondation comptabilise dans ses états financiers la juste valeur des produits et des charges compensatoires pour les services rendus par les bénévoles pourvu que la juste valeur de ces services puisse faire l'objet d'une estimation raisonnable et les services sont utilisés dans le cours normal des activités de l'organisme et auraient dû autrement être achetés. Si la juste valeur ne peut être estimée, des informations sont fournies dans une note complémentaire.

vi) Produits divers

Les produits provenant d'honoraires, du gala de financement, des publications, des ateliers et des projets financés sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les services ou les événements connexes sont donnés ou ont lieu. Les fonds grevés d'une affectation d'origine externe qui sont reçus pour des services ou des événements à venir sont reportés.

c) Trésorerie, créances et créditeurs et charges à payer

La Fondation comptabilise la trésorerie au coût. La trésorerie exclut la trésorerie affectée, car cette dernière est incluse dans l'actif du fonds de dotation parce qu'elle ne peut être dépensée. Les créances, les créditeurs et les charges à payer sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût après amortissement.

Les gains, pertes et frais financiers relatifs aux créditeurs et charges à payer sont comptabilisés dans l'état des résultats en fonction de la nature du passif financier qui a donné lieu au gain, à la perte ou à la charge.

La Fondation établit une provision pour créances douteuses qui reflète la moins-value estimative des créances. Au 30 septembre 2017, aucune provision n'a été comptabilisée (30 septembre 2016 – aucune).

d) Actifs financiers et passifs financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers de la Fondation comprennent la trésorerie, les placements, l'actif du fonds de dotation, les créances, les créditeurs et charges à payer et les salaires à payer. Les placements et l'actif du fonds de dotation ont été classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur conformément aux méthodes décrites ci-après. Les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés au coût après amortissement.

2. Principales méthodes comptables (suite)

d) Actifs financiers et passifs financiers (suite)

Les placements et l'actif du fonds de dotation sont constitués de placements en instruments à taux fixe et de titres de participation. L'actif du fonds de dotation comprend aussi de la trésorerie affectée. Tous les placements et l'actif du fonds de dotation ont été classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur et sont comptabilisés à la juste valeur puisque la gestion active du portefeuille de placements, incluant la réalisation de bénéfices sur les fluctuations des cours à court terme, fait partie intégrante du financement de la Fondation. Les gains et les pertes sur les placements et l'actif du fonds de dotation sont comptabilisés dans l'état des résultats lorsque l'actif financier est décomptabilisé par suite d'une cession ou d'une perte de valeur.

À chaque date des états financiers, la Fondation évalue s'il existe des éléments probants objectifs que des instruments financiers dans les placements et l'actif du fonds de dotation ont subi une perte de valeur.

Les placements et l'actif du fonds de dotation sont considérés ayant subi une perte de valeur lorsqu'une baisse de la juste valeur est jugée durable. La Fondation a recours à une méthodologie systématique qui tient compte des éléments probants disponibles dans l'évaluation d'une perte de valeur éventuelle des placements ou des éléments de l'actif du fonds de dotation, incluant les reculs des marchés ultérieurs à la fin de la période; lorsque le coût d'un placement dépasse sa juste valeur par 50 %; l'appréciation des conditions générales du marché; la durée et la mesure dans laquelle la juste valeur est inférieure au coût sur une période de six ou quatre ans; des pertes importantes subies par l'entité émettrice au cours de la période considérée ou au cours de la période écoulée et des exercices antérieurs; des pertes constantes subies par l'entité émettrice pendant plusieurs années; des problèmes de liquidité ou de continuité des activités de l'entité émettrice; et l'intention et la capacité de la Fondation de détenir le placement en question.

Une fois qu'il est déterminé que la baisse de la juste valeur est durable, la perte non réalisée cumulée qui était comptabilisée antérieurement dans l'état des gains et pertes de réévaluation est reclassée de cet état et constatée comme perte de valeur dans les produits financiers nets à l'état des résultats.

Toutes nouvelles baisses de la juste valeur des instruments financiers dépréciés dans les placements et l'actif du fonds de dotation sont constatées dans l'état des résultats, tandis que les hausses ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

Les placements de portefeuille et l'actif du fonds de dotation sont comptabilisés à la juste valeur. Les variations non réalisées de la juste valeur des placements de portefeuille et de l'actif du fonds de dotation sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Une fois réalisés, les gains et pertes cumulés constatés antérieurement dans l'état des gains et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les produits financiers nets. Les achats et les cessions de placements de portefeuille et d'éléments de l'actif du fonds de dotation sont comptabilisés à la date de transaction. Les frais de gestion des placements sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

2. Principales méthodes comptables (suite)

e) Détermination de la juste valeur

La comptabilisation de la juste valeur des actifs et passifs de la Fondation se fonde sur l'évaluation du marché au 30 septembre 2017. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation est déterminée selon le cours officiel de la plus récente opération sur un marché actif à la fin de l'exercice, qui représente le prix intégral pour les placements en instruments à taux fixe et le cours de fermeture pour les titres de participation. Les données utilisées dans la méthodologie d'évaluation pour déterminer la juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation qui sont classés comme étant de niveau 2 comprennent les cours du marché pour des actifs et passifs similaires sur des marchés actifs, et les données qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou non, pour pratiquement toute la durée de l'instrument financier. Les cours sont déterminés en fonction de l'activité du marché.

f) Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées au coût après amortissement. Les immobilisations acquises en vertu d'un contrat de location-acquisition sont initialement comptabilisées à la valeur actualisée des paiements minimums de location et sont amorties sur la durée du bail. Exception faite des immobilisations acquises en vertu d'un contrat de location-acquisition et des améliorations locatives, l'amortissement est calculé sur la durée de vie utile estimative des immobilisations selon la méthode de l'amortissement linéaire comme suit :

Actif	Durée de vie utile
Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Matériel de bureau en vertu d'un contrat de location-acquisition	Sur la durée du bail
Matériel informatique	3 ans
Logiciels	3 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du bail

g) Œuvres d'art

Les œuvres d'art que la Fondation a acquises par achat sont des peintures et des sculptures et ne sont pas à vendre. La valeur des œuvres d'art a été exclue de l'état de la situation financière, car elles ne satisfont pas à la définition d'un actif selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les achats d'œuvres d'art sont comptabilisés au cours de l'exercice d'acquisition comme des charges à l'état des résultats.

h) Conversion des devises

Les opérations conclues en monnaie étrangère sont converties en dollars canadiens au taux de change moyen mensuel en vigueur à la date de l'opération et sont incluses dans l'état des résultats. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation cotés en devises et les comptes libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin de la période. Les gains et pertes de change antérieurs à la décomptabilisation d'un actif

2. Principales méthodes comptables (suite)

h) Conversion des devises (suite)

financier ou au règlement d'un passif financier sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Les gains et pertes de change sont comptabilisés dans les produits financiers nets dans l'état des résultats au moment de la décomptabilisation d'un actif financier ou du règlement d'un passif financier.

i) Avantages sociaux futurs

La Fondation offre des indemnités de cessation d'emploi à ses employés comme le prévoient les contrats de travail et les conditions d'emploi. Le coût de ces avantages s'accumule au fur et à mesure que les employés rendent les services nécessaires pour les gagner. La direction détermine l'obligation au titre des indemnités constituées en faisant appel à une méthode fondée sur des hypothèses et ses meilleures estimations. Ces avantages représentent une obligation de la Fondation qui entraînera un règlement par paiements ultérieurs.

La Fondation n'a aucune autre obligation en matière d'avantages de retraite (pensions et autres prestations de retraite, tels que soins de longue durée, assurance-vie, ou autre forme d'avantage offerts pour les services rendus) à l'égard de ses employés ni de promesse de leur offrir de tels avantages au moment de la retraite en échange de leurs services.

Conformément à sa politique en matière de ressources humaines, la Fondation offre à ses employés permanents des régimes enregistrés d'épargne retraite équivalant à 4 p. cent de la rémunération annuelle.

Les employés ne sont pas tenus de verser des cotisations.

j) Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public exige de la direction qu'elle fasse des estimations et des hypothèses touchant les montants d'actif et de passif déclarés à la date des états financiers et les montants des produits et des charges de la période. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation et la durée de vie utile des immobilisations constituent les principaux éléments pour lesquels on doit recourir à des estimations. Les résultats réels pourraient différer de façon significative de ces estimations.

k) Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation fait l'objet de diverses réclamations ou poursuites. Certains de ces passifs éventuels peuvent devenir des passifs réels si un ou plusieurs événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure qu'il soit probable que l'événement futur se produise ou non et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée, un passif et une charge sont comptabilisés dans les états financiers de la Fondation.

Aucun montant pour éventualités n'a été inclus dans l'état de la situation financière. Au 30 septembre 2017, il n'y avait aucune réclamation en cours (2016 – aucune).

2. Principales méthodes comptables (suite)

l) Répartition des charges par fonction

Les activités de la Fondation s'exercent par fonctions, ce qui lui permet de fournir des services intégrés à ses divers programmes. Les charges sont présentées par fonction ou programme important et au total dans l'état des résultats, ainsi que par objet et au total dans le tableau de la note complémentaire 14. Ce tableau donne un aperçu des principaux types de charges engagées.

Les charges sont initialement attribuées aux projets financés selon les accords de financement. Les charges restantes sont réparties aux autres fonctions selon des taux fondés sur les activités et les programmes de la Fondation. Les taux retenus pour la répartition des charges entre les fonctions, la nature des charges réparties et la méthode de répartition sont comme suit :

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS
Deuxième trimestre de l'exercice 2017-2018, terminé le 30 septembre 2017

2. Principales méthodes comptables (suite)

l) Répartition des charges par fonction (suite)

30 septembre 2017				
Charges (objets)	Montant (\$)	Taux de répartition (%)	Charges (fonction)	Montant (\$)
Salaires et avantages sociaux	169 707	75 %	Charges de programme	127 280
		25 %	Frais administratifs	42 427
Honoraires et frais de déplacement des membres du Conseil d'administration	39 519	100 %	Réunions du Conseil d'administration	39 519
Loyer	36 195	65 %	Charges de programme	23 527
		35 %	Frais administratifs	12 668
Honoraires professionnels	28 416	100 %	Frais d'exploitation	22 938
			Projets financés	5 478
Frais administratifs et généraux	15 021	100 %	Frais d'exploitation	15 021
Conférences, colloques et consultations	14 092	100 %	Conférences, colloques et consultations	14 092
Communications	12 888	80 %	Charges de programme	10 310
		20 %	Frais administratifs	2 578
Éducation du public	7 446	100 %	Éducation et formation	7 446
Amortissement	7 309	100 %	Frais d'exploitation	7 309
Recrutement et perfectionnement du personnel	3 932	100 %	Recrutement et perfectionnement du personnel	3 932
Systèmes informatiques et développement	676	100 %	Systèmes informatiques et développement	676
Charge d'intérêts	313	100 %	Frais financiers	313
	335 513			335 513

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS
Deuxième trimestre de l'exercice 2017-2018, terminé le 30 septembre 2017

I) Répartition des charges par fonction (suite)

30 septembre 2016				
Charges (objets)	Montant (\$)	Taux de répartition (%)	Charges (fonction)	Montant (\$)
Salaires et avantages sociaux	324 923	75 %	Charges de programme	112 341
		25 %	Frais administratifs	37 447
			Projets financés	175 135
Loyer	44 471	65 %	Charges de programme	14 202
		35 %	Frais administratifs	7 647
			Projets financés	22 622
Communications	42 784	80 %	Charges de programme	13 854
		20 %	Frais administratifs	3 464
			Projets financés	25 466
Conférences, colloques et consultations	31 404	100 %	Conférences, colloques et consultations	12 790
			Projets financés	18 614
Honoraires professionnels	27 873	100 %	Frais d'exploitation	21 996
			Projets financés	5 877
Colloque du Prix d'excellence et gala de financement	23 650	100 %	Colloque du Prix d'excellence et gala de financement	23 650
Honoraires et frais de déplacement des membres du Conseil d'administration	21 979	100 %	Réunions du Conseil d'administration	21 979
Frais administratifs et généraux	16 220	100 %	Frais d'exploitation	4 112
			Projets financés	12 108
Amortissement	7 805	100 %	Frais d'exploitation	7 805
Éducation du public	3 691	100 %	Éducation et formation	3 691
Systèmes informatiques et développement	1 533	100 %	Systèmes informatiques et développement	1 533
Recrutement et perfectionnement du personnel	298	100 %	Recrutement et perfectionnement du personnel	298
Charge d'intérêts	256	100 %	Frais financiers	256
	546 886.			546 886

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS
Deuxième trimestre de l'exercice 2017-2018, terminé le 30 septembre 2017

3. Trésorerie

La trésorerie comprend les soldes de trésorerie non affectée de 175 994 \$ (31 mars 2017 – 78 439 \$) dans des comptes de placement et auprès de banques au 30 septembre 2017. La valeur comptable de ces actifs se rapproche de leur juste valeur.

4. Placements

30 septembre 2017	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Compte d'épargne-placement	246 705	–	246 705
Placements en instruments à taux fixe canadiens	130 542	2 550 267	2 680 808
Titres de participation canadiens	–	410 028	410 028
Titres de participation étrangers	–	696 329	696 329
	377 247	3 656 624	4,033 870

31 mars 2017	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Compte d'épargne-placement	211 729	–	211 729
Placements en instruments à taux fixe canadiens	117 860	2 218 857	2 336 717
Titres de participation canadiens	–	343 476	343 476
Titres de participation étrangers	–	596 704	596 704
	329 589	3 159 037	3 488 626

5. Fonds de dotation

L'actif net de la Fondation comprend un fonds de dotation de 24 000 000 \$, qui est considéré comme un fonds affecté. L'apport initial, qui faisait partie de l'Entente de redressement, comprenait 12 000 000 \$ provenant de l'Association nationale des Canadiens d'origine japonaise et 12 000 000 \$ du gouvernement du Canada.

La *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales* prévoit que ce fonds de dotation ne doit servir qu'à des fins de placement et qu'il ne peut être affecté au financement des activités de la Fondation. Les produits financiers gagnés sur ce fonds peuvent cependant servir à financer les activités de la Fondation.

L'actif du fonds de dotation est constitué de 436 642 \$ (31 mars 2017 – 194 485 \$) en trésorerie et des placements suivants au 30 septembre 2017 :

30 septembre 2017	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Placements en instruments à taux fixe canadiens	473 967	9 898 026	10 371 993
Titres de participation canadiens	–	5 403 043	5 403 043
Titres de participation étrangers	–	9 242 572	9 242 572
	473 967	24 543 641	25 017 608

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS
Deuxième trimestre de l'exercice 2017-2018, terminé le 30 septembre 2017

5. Fonds de dotation (suite)

31 mars 2017	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Compte d'épargne-placement	342 948	–	342 948
Placements en instruments à taux fixe canadiens	480 507	10 266 125	10 746 632
Titres de participation canadiens	–	5 340 057	5 340 057
Titres de participation étrangers	–	9 363 678	9 363 678
	823 455	24 969 860	25 793 315

6. Gestion des risques financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation est exposée à divers risques financiers : risque de crédit, risque de taux d'intérêt, risque de change, autre risque de prix et risque de liquidité. La valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation qui composent le portefeuille de la Fondation peut fluctuer quotidiennement du fait des variations des taux d'intérêt, de la conjoncture et de l'actualité financière relative à certains titres de son portefeuille. Le niveau de risque est fonction des objectifs de placement de la Fondation et des types de titres dans lesquels elle investit.

La Fondation gère ces risques en suivant une stratégie de placement diversifiée, définie et exposée dans son énoncé de politique de placement (ÉPP). Le portefeuille est diversifié en diverses catégories de placements combinant différents types de catégories d'actifs, tels les titres du marché monétaire, les placements en instruments à taux fixe et les titres de participation. Le pourcentage du portefeuille placé dans chaque catégorie est défini selon une fourchette précise et les répartitions sont examinées au moins chaque trimestre pour s'assurer qu'elles respectent la fourchette cible, ou le portefeuille est rééquilibré en fonction de celle-ci.

Il n'y a pas eu de modification ni au niveau des risques par rapport à l'exercice antérieur ni aux pratiques de gestion des risques.

a) Composition de l'actif

Au 30 septembre 2017, la composition du portefeuille de placements de la Fondation était la suivante :

Composition de l'actif	Cible de l'ÉPP	Fourchette autorisée
2,07 % en trésorerie (31 mars 2017 – 2,19 %)	0 %	0 % – 5 %
65,08 % en instruments à taux fixe (31 mars 2017 – 65,51 %)	80 %	40 % – 80 %
15,94 % en titres de participation canadiens (31 mars 2017 – 15,57 %)	10 %	10 % – 30 %
16,91 % en titres de participation internationaux (31 mars 2017 – 16,73 %)	10 %	10 % – 40 %

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS
Deuxième trimestre de l'exercice 2017-2018, terminé le 30 septembre 2017

6. Gestion des risques financiers (suite)

Au 30 septembre 2017, la composition du portefeuille de placements de l'actif du fonds de dotation de la Fondation était la suivante :

Composition de l'actif	Cible de l'ÉPP	Fourchette autorisée
1,72 % en trésorerie (31 mars 2017 – 0,75 %)	1 %	0 % – 5 %
40,74 % en instruments à taux fixe (31 mars 2017 – 41,35 %)	45 %	40 % – 60 %
21,23 % en titres de participation canadiens (31 mars 2017 – 21,87 %)	25 %	10 % – 30 %
32,08 % en titres de participation internationaux (31 mars 2017 – 31,78 %)	25 %	20 % – 40 %
4,23 % en biens immobiliers (31 mars 2017 – 4,25%)	4 %	4 % – 5 %

Dans chaque catégorie d'actifs, la Fondation détient aussi des placements aux caractéristiques différentes en matière de risque et de rendement. Par exemple, la diversification des titres de participation est obtenue par leur répartition dans les divers secteurs d'activité et dans des entreprises de différentes tailles (capitalisation boursière), tandis que la diversification des obligations s'opère par la variation des notations et des dates d'échéance, de même que par leur répartition entre les obligations d'État et les obligations de sociétés. En outre, la Fondation emploie des gestionnaires de placements ayant chacun leur propre style de gestion basée sur la valeur, la croissance et la croissance à prix raisonnable. La diversification se fait également au niveau de la sélection des titres individuels, soit par une analyse descendante ou par une analyse ascendante. La Fondation diversifie également ses placements sur le plan géographique, répartissant ses titres dans des titres de participation canadiens, américains et internationaux.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est celui où la contrepartie qui détient l'instrument financier manquera à l'obligation ou l'engagement qu'elle a pris vis-à-vis de la Fondation.

i) Titres à taux fixe

Les placements et l'actif du fonds de dotation de la Fondation en titres à taux fixe représentent la plus forte concentration de risque de crédit. La valeur de marché des titres à taux fixe doit tenir compte de la cote de solvabilité de l'émetteur et représente, par conséquent, l'exposition maximale de la Fondation au risque de crédit.

Les informations de notation de crédit pour le 30 septembre 2017 n'étaient pas disponibles à la date du présent rapport.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS
Deuxième trimestre de l'exercice 2017-2018, terminé le 30 septembre 2017

6. Gestion des risques financiers (suite)

b) Risque de crédit (suite)

i) Titres à taux fixe (suite)

Au 31 mars 2017, les placements de la Fondation en titres à taux fixe étaient assortis des notations de crédit suivantes :

Titres de créance par notation de crédit	31 mars 2017	31 mars 2016
	Pourcentage de la valeur	
AAA (note court terme + R1)	21,26 %	19,15 %
AA	26,28 %	21,21 %
A	46,26 %	53,41 %
BBB	6,20 %	6,23 %

Les notations de crédit sont obtenues auprès d'un nombre d'agences de notation de bonne réputation (p. ex. Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou Dominion Bond Rating Services). Lorsque plus d'une notation est fournie pour un titre, la plus basse est retenue.

ii) Créances

L'exposition de la Fondation au risque de crédit lié aux créances est évaluée comme étant faible en raison du type de ses débiteurs, qui sont notamment le gouvernement du Canada. Au 30 septembre 2017, les créances comprennent des soldes de 29 975 \$ (31 mars 2017 – 356 825 \$) âgés de moins de 3 mois, de 6 963 \$ (31 mars 2017 – 752 \$) entre 3 et 12 mois et de 11 086 \$ (31 mars 2017 – 11 086 \$) au-delà d'un an.

L'exposition maximale au risque de crédit pour les créances par types de client est comme suit au 30 septembre 2017 :

	30 septembre 2017	31 mars 2017
Gouvernement du Canada	20 035 \$	305 025 \$
Créances sur les opérations en cours	–	14 524
Dividendes, intérêts et distributions	–	29 075
Autres organismes	19 838	20 039
	39 873 \$	368 663 \$

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS
Deuxième trimestre de l'exercice 2017-2018, terminé le 30 septembre 2017

6. Gestion des risques financiers (suite)

c) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que l'évolution des taux d'intérêt puisse affecter les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur des actifs financiers. Le risque de taux d'intérêt survient lorsque la Fondation investit dans des actifs financiers portant intérêt. La Fondation est exposée au risque de voir la valeur de tels actifs financiers fluctuer sous l'effet de la situation générale des taux d'intérêt sur le marché. Généralement, les instruments à plus long terme présentent un risque plus élevé de taux d'intérêt, mais il existe une mesure plus sophistiquée du risque de taux d'intérêt prenant en considération l'intérêt (ou le coupon) reçu, qui est la durée des titres. La durée est une mesure de sensibilité du prix d'un titre à taux fixe aux fluctuations des taux d'intérêt; elle est basée sur la taille relative et la durée restante avant l'échéance des flux de trésorerie attendus. La durée se calcule en années et elle peut aller de 0 année au nombre d'années qu'il reste avant la date d'échéance du titre à taux fixe. La Fondation a divisé son portefeuille de manière à ce qu'il soit géré par plusieurs gestionnaires de placements indépendants. La durée du portefeuille de titres à taux fixe de la Fondation est calculée en fonction de la moyenne pondérée des durées de chacun des gestionnaires de placements. Celles-ci se calculent en fonction de la moyenne pondérée des durées des divers titres individuels (p. ex. des obligations) qui composent le portefeuille à taux fixe de chaque gestionnaire.

La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation en instruments à taux fixe de la Fondation comprend :

	30 septembre 2017		31 mars 2017	
Placements en instruments à taux fixe canadiens	13 052 801	\$	13 083 349	\$
	13 052 801	\$	13 083 349	\$

Juste valeur des titres à taux fixe par date d'échéance :

	30 septembre 2017		31 mars 2017	
Moins de 1 an	604 508	\$	598 367	\$
De 1 à 3 ans	2 558 429		2 201 959	
De 3 à 5 ans	4 589 721		4 313 414	
Plus de 5 ans	5 300 142		5 969 609	
	13 052 801	\$	13 083 349	\$

6. Gestion des risques financiers (suite)

d) Risque de change

Le risque de change est le risque de voir la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un actif financier ou d'un passif financier fluctuer en raison des changements de taux de change. Le risque de change vient des actifs financiers et des passifs financiers qui sont libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui représente la monnaie de fonctionnement de la Fondation.

La Fondation n'était plus exposée au risque de change à la fin de la période, car 99,8 % des placements et des éléments de l'actif du fonds de dotation qu'elle détenait étaient en dollars canadiens.

e) Autre risque de prix

L'autre risque de prix représente le risque de voir fluctuer la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des actifs financiers et des passifs financiers en raison de l'évolution des prix du marché (autres que ceux découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). Tous les placements et l'actif du fonds de dotation représentent un risque de perte du capital. Les gestionnaires de placements engagés par la Fondation atténuent ce risque par une sélection minutieuse et une diversification des titres et autres actifs financiers et passifs financiers, dans les limites des règles établies dans l'énoncé de politique de placement de la Fondation et des directives qui ont été négociées et acceptées par chaque gestionnaire de placements. Le risque maximal lié aux actifs financiers et aux passifs financiers est établi en fonction de la valeur de marché des actifs financiers et des passifs financiers. Toutes les positions de la Fondation sur le marché sont suivies au quotidien par les gestionnaires de portefeuille. Les actifs financiers détenus par la Fondation sont sensibles au risque de prix du marché découlant des incertitudes quant au prix futur de ces instruments.

Le rendement réel du portefeuille est comparé au rendement de l'indice de référence comme mesure de performance relative. Le rendement de l'indice de référence est basé sur les rendements de l'indice pour chaque catégorie d'actif et la répartition cible des actifs à long terme pour chaque catégorie d'actif du portefeuille. La répartition des actifs à long terme ciblée par la Fondation est précisée dans son énoncé de politique de placement.

Le rendement du portefeuille sera évalué par rapport au rendement d'un indice de « référence » calculé en utilisant les indices boursiers combinés dans la même proportion que la composition de l'actif du portefeuille. L'énoncé de politique de placement révisé, qui a été approuvé par le Conseil d'administration le 29 octobre 2016, était en vigueur au cours de l'exercice considéré.

En conséquence, la répartition cible des actifs à long terme de la Fondation et les indices par catégories individuelles d'actif en vigueur au 30 septembre 2017 sont comme suit :

Proportion et catégorie d'actif	Indice de référence
1 % en trésorerie canadienne	Indice des bons du Trésor à 91 jours DEX
45 % en instruments à taux fixe canadiens	Indice obligataire universel DEX FTSE TMX
22 % en titres de participation canadiens	Indice composé S&P/TSX
28 % en titres de participation internationaux	Indice mondial MSCI TR (\$C)
4 % en titres immobiliers	Indice immobilier mondial MSCI (\$C)

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS
Deuxième trimestre de l'exercice 2017-2018, terminé le 30 septembre 2017

6. Gestion des risques financiers (suite)

f) Risque de liquidité

Pour la Fondation, le risque de liquidité se définit comme le risque de ne pas pouvoir régler ou remplir ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. La Fondation est exposée au risque de liquidité, car elle utilise principalement les produits financiers gagés sur les placements et l'actif du fonds de dotation pour remplir ses obligations et ils fluctuent en fonction des conditions du marché affectant son portefeuille de placements. La Fondation gère le risque de liquidité en surveillant constamment les flux de trésorerie réels et prévus de son exploitation et les activités prévues en matière d'investissement et de financement. La Fondation gère ses placements et l'actif du fonds de dotation en disposant d'une ligne de crédit de 100 000 \$ et en exerçant une gestion du capital qui lui permet d'avoir assez de liquidités pour régler ses obligations lorsqu'elles deviennent exigibles.

Au 30 septembre 2017, la Fondation avait un solde total de trésorerie de 241 349 \$ (31 mars 2017 – 78 439 \$), qui est supérieur au total du passif s'élevant à 22 305 \$ comptabilisé à la même date (31 mars 2017 – 207 620 \$).

Au 30 septembre 2017, les échéances contractuelles des passifs de la Fondation étaient comme suit :

Créditeurs et charges à payer	Moins de 3 mois \$	3 à 12 mois \$	Plus de 1 an \$	Total \$
Autres comptes créditeurs et charges à payer	7 675	932	1 409	10,016
Salaires à payer	7 354	–	–	7 354

Au 31 mars 2017, les échéances contractuelles des passifs de la Fondation étaient comme suit :

Créditeurs et charges à payer	Moins de 3 mois \$	3 à 12 mois \$	Plus de 1 an \$	Total \$
Comptes fournisseurs sur les opérations en cours	40 614	–	–	40 614
Autres créditeurs et charges à payer	124 811	848	5 497	131 156
Salaires à payer	22 744	–	–	22 744

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS
Deuxième trimestre de l'exercice 2017-2018, terminé le 30 septembre 2017

7. Actifs financiers et passifs financiers – informations à fournir

Tous les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur doivent être classés selon une hiérarchie des évaluations à la juste valeur, qui est comme suit :

Niveau 1	Des données qui reflètent les cours non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs et passifs identiques.
Niveau 2	Les données sont fondées sur des cours du marché pour des actifs et passifs similaires et les données autres que celles de cours qui sont observables pour l'actif et le passif, directement ou non, y compris les données sur les marchés qui ne sont pas considérés comme actifs.
Niveau 3	La détermination de la juste valeur qui exige un jugement important de la direction ou une estimation, et au moins une hypothèse ou donnée importante du modèle est inobservable.

L'information sur la hiérarchie de la juste valeur pour le 30 septembre 2017 n'était pas disponible à la date du présent rapport.

Voici les actifs financiers à la juste valeur pour les placements et l'actif du fonds de dotation au 31 mars 2017 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Compte d'épargne-placement	554 677 \$	– \$	– \$	554 677 \$
Placements en instruments à taux fixe	–	13 083 349	–	13 083 349
Titres de participation	15 643 915	–	–	15 643 915
Total des placements et de l'actif du fonds de dotation	16 198 592 \$	13 083 349 \$	– \$	29 281 941 \$

La juste valeur des placements en instruments à taux fixe et des éléments de l'actif du fonds de dotation n'est pas cotée sur un marché actif. Par contre, elle est déterminée en fonction des cours sur un marché hors cote décentralisé, ce qui équivaut au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur. Au cours de l'exercice considéré, les placements en instruments à taux fixe ont donc été reclassés du niveau 1 au niveau 2.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS
Deuxième trimestre de l'exercice 2017-2018, terminé le 30 septembre 2017

8. Immobilisations

La valeur nette comptable des immobilisations est comme suit au 30 septembre 2017 :

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable
Mobilier et matériel de bureau	119 281 \$	111 692 \$	7 590 \$
Améliorations locatives	42 988	38 689	4 299
Matériel informatique	35 971	33 692	2 279
Matériel loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	6 076	1 671	4 406
	204 316 \$	185 743 \$	18 573 \$

La charge d'amortissement pour les immobilisations est de 7 310 \$ (31 mars 2017 – 15 609 \$).

La valeur nette comptable des immobilisations est comme suit au 31 mars 2017 :

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable 2017
Mobilier et matériel de bureau	119 281 \$	110 695 \$	8 586 \$
Améliorations locatives	42 988	34 390	8 598
Matériel informatique	35 971	32 437	3 534
Matériel loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	6 076	911	5 165
Logiciels	5 466	5 466	–
	209 782 \$	183 899 \$	25 883 \$

9. Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition

En janvier 2016, la Fondation a conclu un accord pour louer du matériel de bureau en vertu d'un contrat de location-acquisition qui prenait effet à compter du 1^{er} avril 2016. L'obligation en vertu du contrat de location-acquisition, remboursable en versements trimestriels en principal et intérêts de 333 \$ à un taux de 3,95 %, échéant le 31 mars 2021, est garantie par le matériel connexe.

	30 septembre 2017	31 mars 2017
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	4 334 \$	4 906 \$

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS
Deuxième trimestre de l'exercice 2017-2018, terminé le 30 septembre 2017

10. Apports reportés et produits reportés

Les apports reçus d'entités non gouvernementales qui sont affectés à des projets financés, des ateliers de formation et des programmes sont reportés et comptabilisés en produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les fonds que la Fondation reçoit dans le cadre de projets ou d'abonnements qui ne sont pas encore gagnés par la prestation de biens ou de services sont reportés et comptabilisés en produits dans l'exercice au cours duquel le processus de génération du profit aboutit.

Les apports reportés et les produits reportés comptabilisés par la Fondation au 30 septembre 2017 sont comme suit :

	30 septembre 2017	31 mars 2017
Apports reportés provenant de sources non gouvernementales	600 \$	8 200 \$
Solde à la fin de la période	600 \$	8 200 \$

Les variations du solde des apports reportés et des produits reportés au cours de la période sont comme suit :

	30 septembre 2017	31 mars 2017
Solde au début de la période	8 200 \$	114 945 \$
Ajouter : apports affectés reçus de sources non gouvernementales	–	7 000
Déduire : montants comptabilisés en produits	(7 600)	(113 745)
Solde à la fin de la période	600 \$	8 200 \$

11. Obligations contractuelles

La Fondation a conclu un contrat de location pour des locaux pour bureaux, commencé le 1^{er} mars 2014 et se terminant le 28 février 2018. En mars 2017, la Fondation a exercé son option en vertu du contrat de location actuel pour les locaux pour bureaux afin de renouveler le bail pour une autre période de cinq ans jusqu'au 28 février 2023.

Les obligations contractuelles pour les six prochains exercices s'élevaient à 581 688 \$ au 30 septembre 2017 (31 mars 2017 – 595 406 \$).

Le tableau ci-après résume les obligations contractuelles de la Fondation au 30 septembre 2017 :

	2017- 2018	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	Total
Locaux pour bureaux	\$ 44 528	\$ 89 055	\$ 89 055	\$ 89 055	\$ 89 055	\$ 81 634	\$ 482 381

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS
Deuxième trimestre de l'exercice 2017-2018, terminé le 30 septembre 2017

12. Produits financiers nets

Produits financiers nets sur l'actif du fonds de dotation	30 septembre 2017	30 septembre 2016
Gains réalisés sur la vente et la perte de valeur d'éléments de l'actif du fonds de dotation	26 119 \$	2 544 488 \$
Intérêts provenant de la trésorerie et des placements à taux fixe, dividendes sur l'actif du fonds de dotation	335 581	370 180
Moins : coûts de transaction et honoraires des conseillers en placements	(77 359)	(73 965)
	284 342	2 840 703
Produits financiers nets sur les placements		
Gains réalisés sur la vente et la perte de valeur de placements	257 442	80 754
Intérêts provenant de la trésorerie et des placements à taux fixe, dividendes	47 163	42 392
Moins : coûts de transaction et honoraires des conseillers en placements	(11 265)	(11 859)
	293 339	111 287
Produits financiers nets	557 681 \$	2 951 989 \$

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS
Deuxième trimestre de l'exercice 2017-2018, terminé le 30 septembre 2017

13. Investissement en immobilisations

a) L'investissement en immobilisations se compose de ce qui suit :

	30 septembre 2017		31 mars 2017	
Immobilisations	18 573	\$	25 883	\$
Moins obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	(4 334)		(4 906)	
	14 239	\$	20 977	\$

b) La variation nette de l'investissement en immobilisations est calculée comme suit :

	30 septembre 2017		31 mars 2017	
Entrées d'immobilisations	–	\$	7 919	\$
Moins : immobilisations louées	–		(6 076)	
Immobilisations achetées avec les fonds de la Fondation	–		1 843	
Amortissement des immobilisations	(7 309)		(15 609)	
Remboursement de l'obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	571		1 170	
Variation nette de l'investissement en immobilisations	(6 738)	\$	(12 596)	\$

14. Tableau des charges par objet

Charges	30 septembre 2017		30 septembre 2016	
Salaires et avantages sociaux	169 707	\$	324 923	\$
Honoraires et frais de déplacement des membres du Conseil d'administration	39 519		21 979	
Loyer	39 195		44 471	
Honoraires professionnels	28 416		27 873	
Frais administratifs et généraux	15 021		16 220	
Conférences, colloques et consultations	14 092		31 404	
Communications	12 888		42 784	
Éducation du public	7 446		1 745	
Amortissement	7 309		7 805	
Charges diverses	4 921		4 032	
Colloque du Prix d'excellence et gala de financement	–		23 650	
	335 513	\$	546 886	\$